

PARCOURS DE FORMATION ED 328 – ALLPH@

Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication

FORMATIONS OBLIGATOIRES du TRONC COMMUN (50h)

Le parcours de formation comprend des formations obligatoires du Tronc commun (50 h)

☛ Obligatoire la 1^{ère} année de votre inscription en doctorat

Le doctorant doit suivre les formations obligatoires de l'année universitaire en cours s'il n'a pas pu les suivre lors de sa 1^{ère} année d'inscription

- **Journée de rentrée**
- **Formations documentaires** ► inscriptions à **2 modules** (2 X 3 h) selon le profil du doctorant qui sera déterminé par le résultat du **TEST** en ligne sur : <https://bibliotheques.univ-tlse2.fr/accueil-bibliotheques/aide-et-formation/se-former/formations-aux-doctorants>



Faites un test pour déterminer votre profil
⇒ 2 modules obligatoires (6h de formation) :

- PROFIL 1 ☛ **Module 1 + Module 2**
- PROFIL 2 ☛ **Module 2 + Module 3**
- PROFIL 3 ☛ **Module 3 + Module 4**

MODULE 1 : Trouver la documentation pour sa thèse : panorama des ressources.

MODULE 2 : Utiliser les bases spécialisées pour son domaine de recherche

MODULE 3 : Organiser sa veille scientifique pour la thèse

MODULE 4 : Connaître les droits d'auteur, citer ses sources

☛ Obligation de participer à une session durant la préparation du doctorat

- **Conférence inaugurale de rentrée**
- **Ethique et intégrité scientifique** dispensée par l'École des Docteurs de Toulouse
- **Doc to me** ► En tant qu'auditeur : 2 h et/ou ► En tant qu'intervenant : 16 h

☛ Obligatoire 6 mois avant la soutenance uniquement pour les doctorants qui vont déposer leur thèse à l'UT2J en 3^e année (thèse temps complet) ou en 6^e année (thèse temps partiel)

- **RÉUNION D'INFORMATION** administrative « **Dépôt et diffusion de sa thèse à l'UT2J** » dispensée par le SCD (*non comptabilisée dans le parcours de formation*)

Inscription en vous connectant avec vos identifiants ENT sur <https://iris.univ-tlse2.fr/course/index.php?categoryid=481> ; clé à renseigner : **these**.

La validation de votre participation à ce module obligatoire est conditionnée par votre participation aux 2 parties de la formation (partie 1 en **autoformation** via IRIS et partie 2 en **présentiel ou distanciel**).

Votre participation à cette session d'information sera transmise directement à la direction de l'école doctorale par le SCD. Aucune attestation individuelle ne sera délivrée.

Pour toute question, contacter M^{me} Séverine OUANE - severine.ouane@univ-tlse2.fr

Pour plus d'informations concernant les parcours de formations ALLPH@, [cliquez-ici](#).



Site Internet ☛ <https://alpha.univ-tlse2.fr/>

Vous connaissez à présent les principes généraux du parcours de formation.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de doute ou si vous pensez relever d'une situation particulière.

Direction de l'École Doctorale ALLPH@ :
Marie-Agnès PALAISI

☎ 05 61 50 35 08 - direction.alpha@univ-tlse2.fr

Responsable du Service des Etudes Doctorales :
Valérie LAFITTE-CARBONNE

☎ 05 61 50 35 13 - responsable.sedoc@univ-tlse2.fr

Gestion des formations :
Myriam GUIRAUD

☎ 05 61 50 36 82 - myriam.guiraud@univ-tlse2.fr